



COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

DICRIM

*(Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs)*



COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

Le mot du maire

La commune de Laroche-Saint-Cydroine est située à 20 kilomètres d'AUXERRE, en bordure de la rivière Yonne dont la crue de référence remonte à 1910. Les risques majeurs auxquels sont soumis une partie de la commune sont inondation et gonflement des argiles.

Crues, risque de chute de pierre, pandémie, risques climatiques, risque nucléaire, accident de transport de matières dangereuses, sont autant d'événements exceptionnels qui peuvent s'avérer graves et préjudiciables à la sécurité des personnes et des biens.

Le Décret N° 90-918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit d'information sur les risques pris en application de l'article L 125-2 du code de l'environnement modifié par le décret n° 2004-554 du 09 juin 2004 stipule que « le citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger ».

Par conséquent, c'est dans un souci d'information et de prévention que nous avons élaboré ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M.) qui :

- ➔ Recense les risques majeurs auxquels notre commune peut être confrontée,
- ➔ Explique les conditions dans lesquelles l'alerte est apportée à la population,
- ➔ Précise pour chacun des risques les conseils de comportements et les mesures à prendre.

Cette brochure de sensibilisation simple, concise et pratique, émane du Plan Communal de Sauvegarde, document de gestion collective des événements, consultable par tous en Mairie.

Garder son calme, puis appliquer les consignes prescrites, permettra à chacun de se protéger avant l'arrivée des secours, de tenir efficacement sa place dans l'effort collectif de protection et de défense.

Il est important d'en expliquer son contenu à vos enfants. Conservez-le, pour vous y rapporter le cas échéant.

Votre sécurité, et celle de tous, en dépend.

Le Maire, Eliane CHARLOT



COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016



LES ***RISQUES***

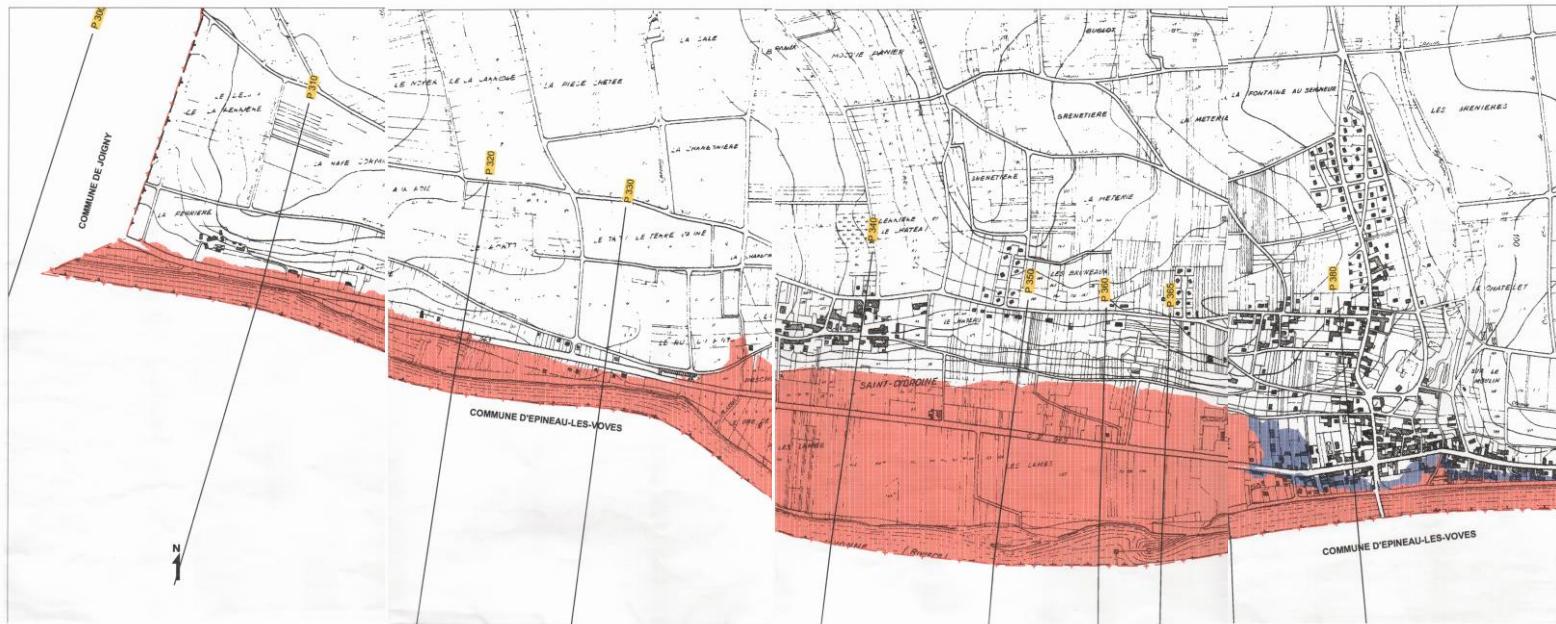
COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE INONDATION

Référence : PPR approuvé en juin 2016



ACTION DU MAIRE en liaison avec la gendarmerie et la SRDT

Selon gravité :

- permanence mairie
 - déviations routes et pont coupé : RD 943 déviée par rue Georges Varenne, route de Brion (RD 181 Nord), RD 181 côté sud coupée, rue Pierre et Marie Curie, quai de l'Yonne et chemin de halage + pont Laroche-Epineau coupé
 - déclenchement PCS en fonction de la montée des eaux
 - consultation de GALA (site préfecture)

ALERTE

- véhicule équipé d'un haut-parleur
 - information des personnes concernées

AVIS A LA POPULATION --- AVIS A LA POPULATION-----

LA PREFECTURE NOUS INFORME QU'EN RAISON D'UNE FORTE MONTEE DES EAUX, LE RISQUE DE CRUE EST DE NIVEAU ROUGE -*VIGILANCE ABSOLUE*. PREPAREZ-VOUS A EVACUER - PRENEZ LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR VOTRE HABITATION. EMPORTEZ COUVERTURES, MEDICAMENTS, PAPIERS.

N'ENCOMBREZ PAS LE RESEAU TELEPHONIQUE CELA SERA PREJUDICIALE A TOUS.

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE INONDATION

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Surélever les meubles, amarrer les cuves
- Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux
- Couper le gaz, l'électricité
- Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres
- Ne pas téléphoner d'un poste fixe
- Se préparer à être évacué : prévoir papiers (identité, ordonnance, chéquier) médicaments, couvertures... ou se rendre à la salle polyvalente ou à l'église de St Cydroine.
- Ecouter la radio.
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux (PPMS voir Mme CID, directrice).

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

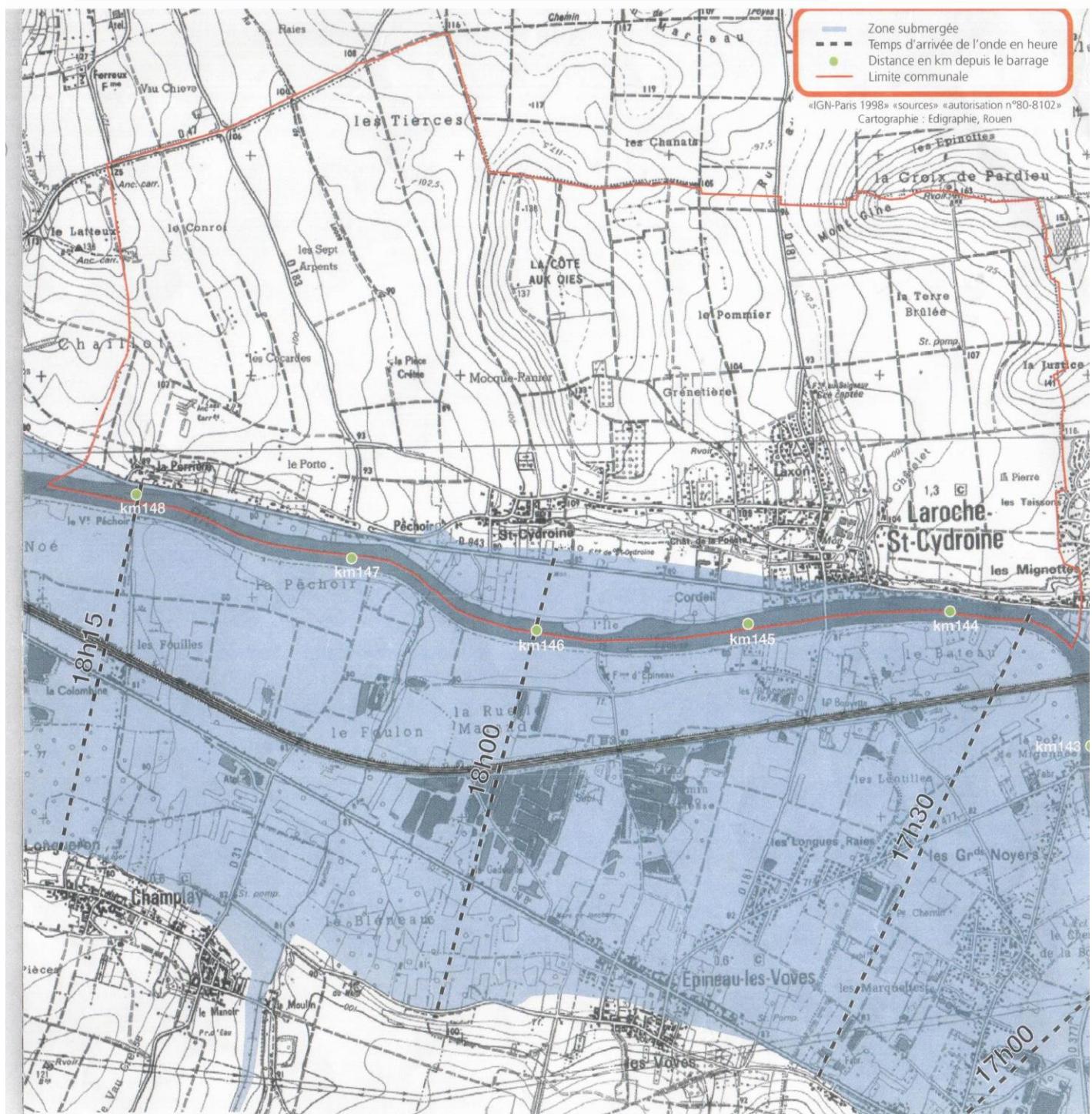
DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE RUPTURE DU BARRAGE DE PANNECIERE

Référence : PPI du barrage de Pannecière (arrêté n° 2010-p-1521 du 15 juin 2010 et PPI du barrage de Chaumeçon (arrêté n° PREF-CAB-2005-0172 du 16 mai 2005)

- Le PPI de Pannecière prévoit en cas de rupture, le passage d'une onde de submersion de 5 mètres de hauteur, déferlant sur une partie de la commune environ 17h30 heures après la rupture



COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE DE RUPTURE DU BARRAGE DE PANNECIERE

ACTION DU MAIRE

- Evacuation de la zone entre la D 943 et le bord de l'Yonne, et de part et d'autre de la D943
- Déclenchement PCS
- Déviation route D943 et pont Laroche-Saint-Cydroine – Epineau-les-Voves fermé
- Fermeture du stade nautique et du Quai de l'Yonne

ALERTE

- Message pompiers / préfecture / radio/ TV
- Véhicule équipé d'un haut-parleur

-----AVIS A LA POPULATION --- AVIS A LA POPULATION-----

LA PREFECTURE NOUS INFORME QUE LE BARRAGE DE PANNECIERE A ROMPU. L'ONDE DE SUBMERSION PROVOQUEE PAR LA RUPTURE DU BARRAGE VA BIENTOT ATTEINDRE NOTRE COMMUNE. PREPAREZ-VOUS A EVACUER – PRENEZ LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR VOTRE HABITATION. EMPORTEZ COUVERTURES, MEDICAMENTS, PAPIERS.

N'ENCOMBREZ PAS LE RESEAU TELEPHONIQUE CELA SERA PREJUDICIALE A TOUS.

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Surélever les meubles, amarrer les cuves
- Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux
- Couper le gaz, l'électricité
- Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres
- Se préparer à être évacué : prévoir papiers (identité, ordonnance, chéquier) médicaments, couvertures... ou se rendre à la salle polyvalente...ou à l'église de St Cydroine
- Ne pas téléphoner d'un poste fixe

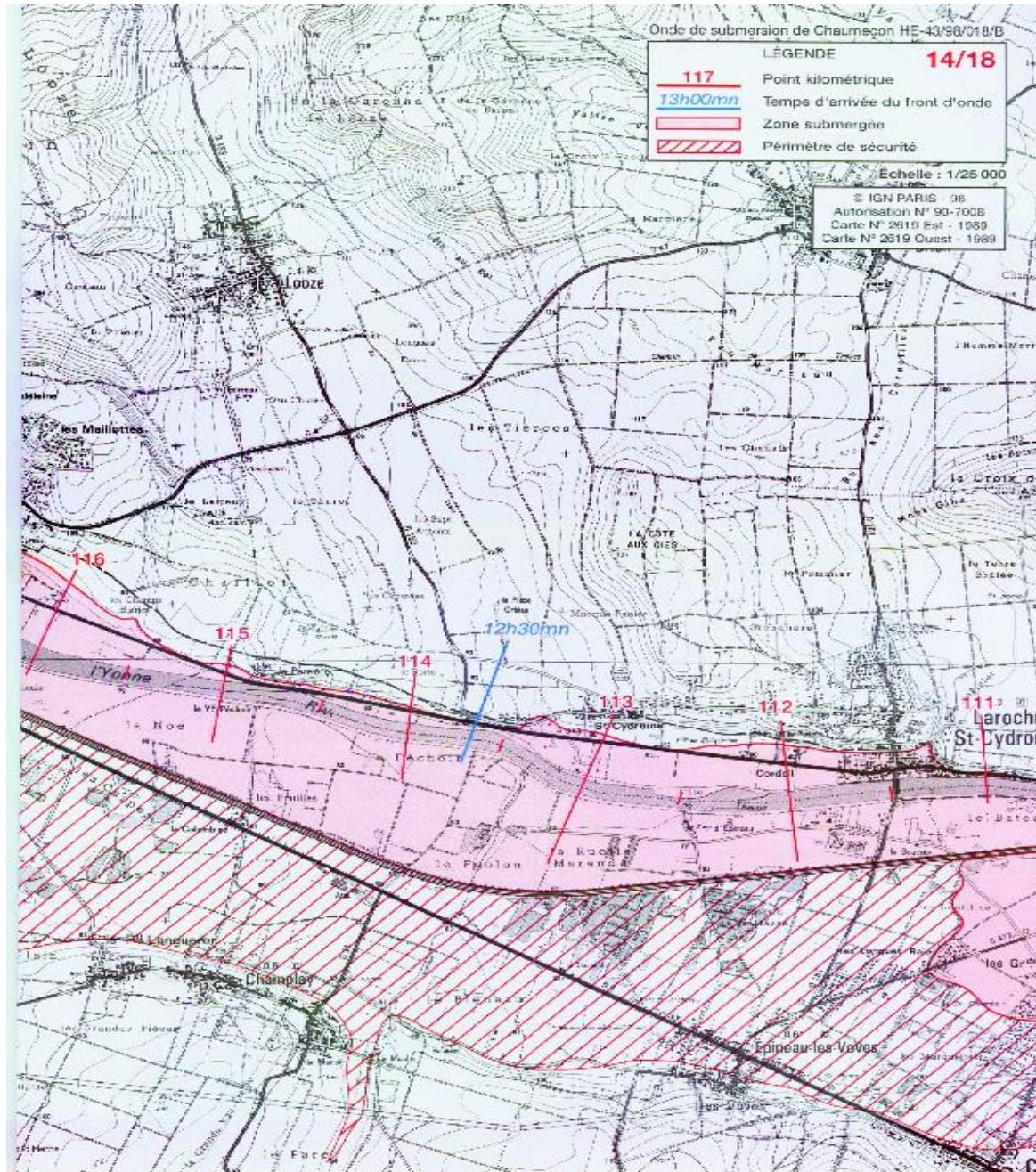
COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE DE RUPTURE DU BARRAGE DE CHAUMECON

Le PPI prévoit en cas de rupture du barrage de Chaumeçon, le passage d'une onde de submersion de 3 à 6 mètres de hauteur, déferlant sur une partie de la commune environ 12 heures après la rupture.



COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE DE RUPTURE DU BARRAGE DE CHAUMECON

ACTION DU MAIRE en liaison avec la gendarmerie et la SRDT

- évacuation de la zone entre la D943 et le bord de l'Yonne, et de part et d'autre de la D943
- déclenchement PCS
- déviation route D943 et pont Laroche-Saint-Cydroine – Epineau-les-Voves fermé
- fermeture du stade nautique et du Quai de l'Yonne

ALERTE

- message pompiers / préfecture / radio/ TV
- véhicule équipé d'un haut-parleur

-----AVIS A LA POPULATION --- AVIS A LA POPULATION-----

LA PREFECTURE NOUS INFORME QUE LE BARRAGE DE CHAUMEÇON A ROMPU. L'ONDE DE SUBMERSION PROVOQUEE PAR LA RUPTURE DU BARRAGE VA BIENTOT ATTEINDRE NOTRE COMMUNE. PREPAREZ-VOUS A EVACUER – PRENEZ LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR VOTRE HABITATION. EMPORTEZ COUVERTURES, MEDICAMENTS, PAPIERS.

N'ENCOMBREZ PAS LE RESEAU TELEPHONIQUE, CELA SERA PREJUDICIALE A TOUS.

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Surélever les meubles, amarrer les cuves
- Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée des eaux
- Couper le gaz, l'électricité
- Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres
- Se préparer à être évacuer (prévoir papiers (identité, ordonnance, chéquier) médicaments, couvertures... ou se rendre à la salle polyvalente... ou à l'église romane de St Cydroine

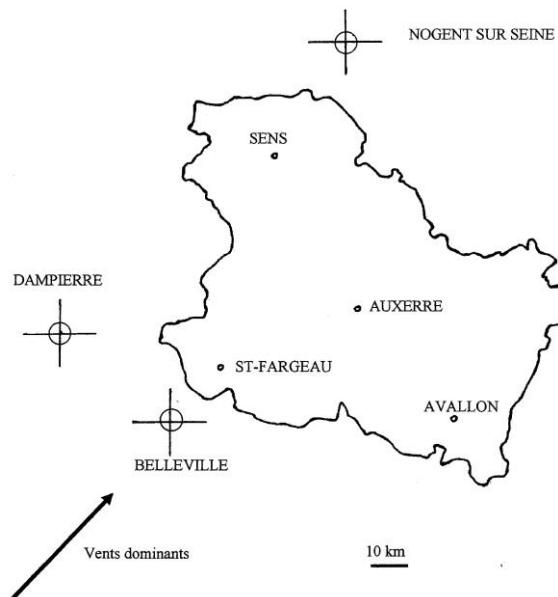
COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE NUCLEAIRE

Référence : Plan Particulier d'Intervention (PPI)



Un accident sur une centrale nucléaire à proximité (Dampierre-en-Burly, Belleville sur Loire, Nogent-sur-Seine) peut faire craindre le passage d'un nuage radioactif (pollution air et eau) qui nécessiterait le confinement de la population.

ACTION DU MAIRE

- Information de la population et des ERP (écoles, salle polyvalente, poste, commerces...)
- Permanence mairie
- Déclenchement du PCS ou partie du PCS

ALERTE

- Message pompiers / préfecture / radio / TV
- Véhicule équipé d'un haut-parleur

: AVIS A LA POPULATION --- AVIS A LA POPULATION-----

LA PREFECTURE NOUS INFORME QU'EN RAISON DU RISQUE DE PASSAGE D'UN NUAGE RADIOACTIF, IL EST DEMANDE A CHACUN DE RESTER CHEZ SOI, DE NE PAS SE DEPLACER, D' ECOUTER LA RADIO.

N'ENCOMBREZ PAS LE RESEAU TELEPHONIQUE, CELA SERAIT PREJUDICIALE A TOUS.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE CANICULE

Référence : Plan départemental canicule (envoyé à toutes les mairies en juillet 2008)

L'année 2003 a été marquée par une hausse sensible du nombre de décès. Un tel niveau n'avait pas été atteint en France métropolitaine depuis 1985. La canicule du mois d'août 2003 en est à l'origine.

En Bourgogne, le mois d'août 2003 a été chaud : cinq degrés au-dessus des normales saisonnières, avec un pic de 41.1 ° relevé à Auxerre le 6 août (relevé INSEE).

ACTION DU MAIRE

Dans tous les cas :

- *Permanence à la Mairie*

En cas de canicule :

- *Vérification du recensement des personnes âgées et fragiles grâce au fichier mairie*
- *Organisation d'un circuit de visite*
- *Distribution d'eau*
- *Préparation d'un endroit adapté et frais pour héberger les personnes en difficulté*
- *Mesure de restriction d'usage de l'eau*

ALERTE

| | |
|--------|---|
| Vert | Situation normale, pas de vigilance particulière |
| Jaune | Situation légèrement préoccupante, début de vigilance |
| Orange | Situation très préoccupante, être très vigilant |
| Rouge | Situation préoccupante à l'extrême, être très vigilant. |

- *Le maire est prévenu par le gestionnaire d'alerte de la préfecture (GALA)*
- *Appels téléphoniques, circuit d'alerte (véhicule avec mégaphone)*
- *Affichages*
- *Message diffusé par les pompiers*
- *Messages diffusés par les médias (radio et TV)*

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Passer au moins 3h par jour dans un endroit frais
- Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour
- Boire fréquemment et abondamment même sans soif
- Eviter de sortir surtout aux heures les plus chaudes
- Prendre des nouvelles de ses voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés
- Ecouter la radio
-

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

AUTRES RISQUES CLIMATIQUES

ACTION DU MAIRE

Dans tous les cas :

- permanence à la Mairie

En cas de fortes précipitations, d'orages violents, tempêtes, neige ou verglas :

- Surveiller les conditions météorologiques
- Organisation d'un circuit d'inspection (plusieurs fois par jour)
- Mise en place des panneaux de signalisation de danger
- Organiser le déblaiement des voies
- Préparation d'un hébergement pour les sinistrés



ALERTE



- *Le maire est prévenu par le gestionnaire d'alerte de la préfecture (GALA)*
- *Appels téléphoniques, circuit d'alerte (véhicule avec mégaphone)*
- *Affichages*
- *Message diffusé par les pompiers*
- *Messages diffusés par les médias (radio et TV)*

| | |
|--------|---|
| Vert | Situation normale, pas de vigilance particulière |
| Jaune | Situation légèrement préoccupante, début de vigilance |
| Orange | Situation très préoccupante, être très vigilant |
| Rouge | Situation préoccupante à l'extrême, être très vigilant. |

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

AUTRES RISQUES CLIMATIQUES

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

En cas de fortes précipitations :

- Limiter voire éviter les déplacements
- Ne pas vous engager sur une voie ou une zone inondées
- Respecter les déviations mises en place
- Suivre les conseils des autorités publiques

En cas d'orages :

- Eviter l'utilisation du téléphone et des appareils électriques
- Débrancher les appareils électriques non utilisés et le câble d'antenne de la télévision
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- Limiter voire éviter les déplacements

En cas de vents violents :

- Limiter voire éviter les déplacements
- Risque d'obstacles sur les voies de circulation
- Risque de chute de branches ou d'objets
- N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne toucher pas aux fils électriques tombés au sol
- Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés

En cas de neige ou de verglas :

- Limiter voire éviter les déplacements
- En cas de déplacement, prudence et vigilance s'imposent
- Utiliser des équipements spéciaux
- Privilégier le transport en commun ou le covoiturage
- S'informer sur les conditions de circulation

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES

Départementale 943 traversant la commune

ACTION DU MAIRE

Selon la gravité et en liaison avec les sapeurs-pompiers, par exemple :

- Permanence mairie
- Confinement ou évacuation partielle ou totale de la population sur ordre des sapeurs-pompiers
- Déclenchement du PCS
- Mise en place déviation / interdiction circulation

ALERTE

- Message pompiers / préfecture / radio / TV
- Véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Rejoindre le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures
- Ne pas fumer
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école (PPMS)
- Arrêter ventilation, chauffage, climatisation
- Rester à l'écoute de la radio
- Ne sortir qu'en fin d'alerte

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE SUR CONDUITE DE TRANSPORT DE GAZ HP

Référence : Document GRT GAZ conservé en Mairie

Exemple :

risque de rupture occasionnée par un engin de terrassement :

pour une buse de diamètre 100mm – périmètre de sécurité = 65 m

ACTION DU MAIRE

Selon la gravité, par exemple :

- Evacuation partielle ou totale de la population (indications fournies par les sapeurs-pompiers et agents techniques gaz)
- Permanence mairie
- Déclenchement du PCS
- Mise en place déviation / interdiction circulation

ALERTE

- Message pompiers / préfecture / radio / TV
- Véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté)

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

En cas de percement accidentel d'une canalisation, il y a lieu de :

1. Interrompre tous travaux et interdire toute flamme, étincelle ou point chaud aux alentours de la fuite
2. Eloigner toute personne du lieu de la fuite
3. Téléphoner d'urgence aux pompiers, gendarmerie, s'il y a risque pour la sécurité des personnes et des biens
4. Téléphoner d'urgence à GRTgaz (0.800.246.102)
5. Ne pas tenter d'arrêter la fuite de gaz et, en cas d'inflammation, de ne pas tenter d'éteindre le feu

Attendre la venue des secours et des techniciens de GRTgaz

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE PANDEMIE GRIPPALE

Référence : Plan départemental de lutte contre une pandémie grippale (janvier 2009)

Qu'est-ce qu'une pandémie ?

Il s'agit d'une épidémie qui s'étend au-delà des frontières internationales, soit à un continent, à un hémisphère ou au monde entier, et qui peut toucher un très grand nombre de personnes, quand elles ne sont pas immunisées contre la maladie ou quand la médecine ne dispose d'aucun médicament pour traiter les malades : **la grippe aviaire et la grippe A de type H1N1 par exemple** (pour plus d'infos, voir le site www.pandemie-grippale.gouv.fr)

30 % de la population touchée

| | |
|----------------|--|
| Phase 1 | Pas de virus circulant chez l'Homme |
| Phase 2 | Pas de nouveau virus circulant chez l'Homme mais présence d'un virus animal causant un risque substantiel de maladie humaine |
| Phase 3 | Infection humaine par un nouveau virus (mais sans transmission interhumaine ou dans des cas isolés liés à des contacts rapprochés) |
| Phase 4 | Petits groupements de transmission interhumaine limités, mais extension localisée (virus mal adapté aux humains) |
| Phase 5 | Larges groupements, mais transmission interhumaine toujours localisée (le virus s'adapte à l'Homme) |
| Phase 6 | Forte transmission interhumaine dans la population (pandémie) |

ACTION DU MAIRE

- Phases 3/4/5/6 : dans ces phases, le maire agit en sa qualité d'agent de l'Etat. Il est le relais de la puissance publique sur le territoire de la commune.

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

Pour la grippe aviaire :

- Toute mortalité anormale d'oiseaux sauvages en zone rurale doit être signalée à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) (tél : 03 86 72 69 00). Sinon appeler la Préfecture au 03 86 72 79 89.
- Une mortalité anormale correspond à plus de 5 oiseaux sauvages trouvés morts sur un même site (rayon de moins de 500 m) et dans un laps de temps restreint (moins d'une semaine).
- Ne pas toucher aux oiseaux trouvés morts. La collecte est assurée par la FDC, l'ONCFS ou la DDCSPP.

Pour la grippe A :

- Tout symptôme grippal doit être signalé à un médecin ou au 15.
- Consignes d'hygiène : se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique – utiliser un mouchoir en papier pour éternuer ou tousser, le jeter et se laver les mains

AVIS A LA POPULATION --- AVIS A LA POPULATION-----

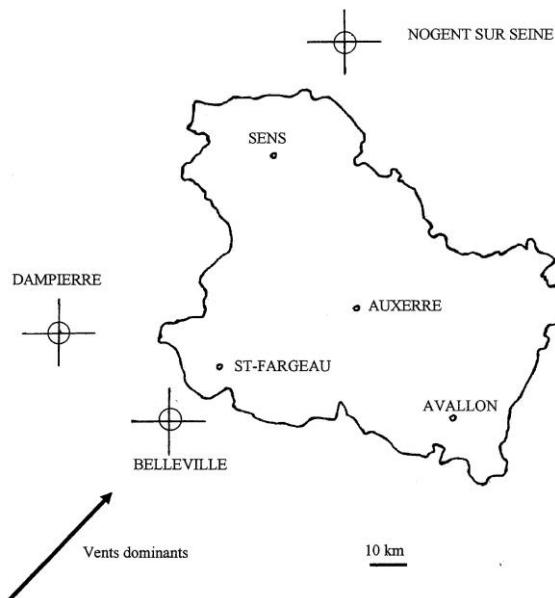
LA PREFECTURE VIENT DE NOUS INFORMER QU'EN RAISON DU RISQUE DE GRIPPE AVIAIRE PLUSIEURS OISEAUX MIGRATEURS ONT ETE DECOUVERTS MORTS ET INFECTES. TOUTE PERSONNE PROPRIETAIRE DE VOLAILLES ET OISEAUX DE COMPAGNIE DOIT PROCEDER AU CONFINEMENT. IL NE FAUT PAS TOUCHER LES OISEAUX MORTS NI LES ENFOUIR SANS EN AVERTIR LA MAIRIE.NE PAS S'EN APPROCHER SANS PROTECTION. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE NUCLEAIRE



Un accident sur une centrale nucléaire à proximité (Dampierre en Burly, Belleville sur Loire, Nogent sur Seine) peut faire craindre le passage d'un nuage radioactif (pollution air et eau) qui nécessiterait le confinement de la population.

ACTION DU MAIRE

- Information de la population et des ERP (écoles, salle polyvalente, poste, commerces...)
- Permanence mairie
- Déclenchement du PCS ou partie du PCS

ALERTE

- Message pompiers / préfecture / radio / TV
- Véhicule équipé d'un haut-parleur (message pré-formaté, voir page 14 PCS)

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

- Rejoindre le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures
- Ne pas fumer
- Arrêter ventilation, chauffage, climatisation
 - Ecouter la radio
- Ne pas téléphoner
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école. L'école s'occupe d'eux (PPMS). Les deux écoles sont équipées d'une salle de confinement.

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Autre risque : périmètre situé au pied de la falaise le long de la D 943, côté impair entre le numéro 39 et le numéro 71 rue Emile Tabarant.

Glissement de terrain
Chute de pierre
Affaissement du sol en zone de carrière



ACTION DU MAIRE

- barrières de signalisation en cas de chute de pierre
- panneau signalant le risque d'éboulement
- évacuation si nécessaire

ALERTE

- gendarmerie
- pompiers
- services EDF, GDF
- téléphoner aux administrés concernés et avertir par le véhicule sonorisé

CONDUITE A TENIR PAR LA POPULATION

Ne pas entreprendre de travaux de terrassement.
Signaler toute chute de pierre anormale à la mairie.
Eviter d'utiliser les zones au pied de la falaise.

COMMUNE de LAROCHE ST CYDROINE

DICRIM Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Mise à jour : juin 2016

ANNUAIRE D'URGENCE

MEDIAS – RADIOS

| | |
|---------------------|----------|
| France BLEU AUXERRE | 103.5Mhz |
| France Info | 105.5Mhz |

SITES INTERNET

| | |
|----------------------------|--|
| Météo France | www.meteo.fr |
| Réseau d'annonce des crues | www.vigicrues.ecologie.gouv.fr : carte de France : sur SPC Seine moyenne-Yonne-Loing |

NUMEROS UTILES

| | |
|-------------------|----------------|
| MAIRIE de LAROCHE | 03.86.80.16.71 |
| POMPIERS CODIS | 18 ou 112 |
| SAMU | 15 |
| GENDARMERIE | 17 |
| PREFECTURE | 03.86.72.79.89 |
| METEO France | 08.92.68.02.89 |
| DDCSPP (ex DDSV) | 03.86.72.69.00 |
| DDSCPP (ex DDASS) | 03.86.72.69.00 |
| Centre Antipoison | 03.83.32.36.36 |